

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE DE SERVICE N° 18 /PM/2025

Le Secrétaire permanent, Porte-parole du Conseil supérieur de la magistrature invite tous les magistrats affectés et en séjour à Kinshasa à participer à l'Audience solennelle et publique de la rentrée judiciaire de la Cour constitutionnelle exercice 2025-2026, en présence de Son Excellence Monsieur **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat et Magistrat Suprême, le samedi 18 octobre 2025 à 11h00' dans la salle des Congrès du Palais du Peuple.

Les magistrats affectés à Kinshasa vont retirer les invitations auprès de leurs chefs des juridictions et des offices de parquet, les autres magistrats et les nouveaux nommés le 28 mars 2025 peuvent récupérer les leurs au Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature au site de l'Institut National des Arts « INA » sur le Boulevard Triomphal en face du Palais du Peuple au plus tard le vendredi 17 octobre 2025.

Le Secrétaire permanent du Conseil supérieur de la magistrature exhorte les magistrats participants à cette audience au respect des consignes et à la discipline de notre corps.

Fait à Kinshasa, le 16 OCT 2025

Le Secrétaire permanent du Conseil supérieur
de la magistrature,



Télesphore NDUBA KILIMA

Conseiller à la Cour de cassation